

AVIS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°04/2025 POUR LA CESSION DE LOTS AU NIVEAU DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE TAZA (TRANCHE 2)

Suite au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) n°04/2025, du 03/11/2025 au 24/11/2025, pour la cession de 20 lots de terrains sis à la zone industrielle de Taza tranche 2, publié dans le journal de l'économiste n° 11333 du lundi 03 Novembre 2025 et sur le site internet du CRI (<https://fesmeknesinvest.ma/>), et conformément aux dispositions prévues par le cahier des charges de l'AMI, la commission de sélection s'est réunie le Mardi 02 Décembre 2025 au siège du CRI à Fès. Ont pris part à cette réunion l'ensemble des membres prévus en plus de Monsieur le Président de la Chambre du Commerce d'Industrie et des Services de la Région Fès-Meknès et d'une notaire.

Suite à l'examen des dossiers déposés, la commission a décidé de rejeter l'ensemble des dossiers, hormis celui de la « STE JAMILA FOOD SARL », en raison de l'incomplétude des dossiers présentés.